

Lettre d'information de la SFES n°65– Avril 2007

Si vous disposez d'informations qui mériteraient de se trouver dans ces lignes n'hésitez pas à nous les communiquer : troglo21@yahoo.fr

--- SFES ---

SUBTERRANEA n°141

Le dernier bulletin de la SFES est paru. Au sommaire :

- Editorial par L. Stevens p.1
- L'aqueduc de Gier par M. Rouillard et M. Rallon p. 2
- Du côté des Erdställe D. Kleinman p.8
- Récapitulatif des sommaires de Subterranea par auteur (2^{ème} partie) par C. Kahn p. 12

Le numéro peut être commandé au prix de 8€ +1.8€ de frais de port auprès de M. Barbotte (Softinfo.MB@wanadoo.fr).

CONGRES 2007 de la SFES

Le congrès 2007 de la SFES se déroulera du 14 au 16 juillet 2007 à Mirebeau (Vienne) en partenariat avec l'association Les Troglodytes qui a entrepris l'étude du souterrain de Luché (Vienne) depuis une dizaine d'année. Ce congrès aura pour thème principal :

Les souterrains aménagés : Lieux de culte, de refuge, d'habitat, de stockage ?

Depuis plus de trente ans, la SFES a consacré de très nombreuses études à la compréhension des souterrains aménagés de France. Les interprétations relatives à l'usage de ces souterrains varient en fonction des régions et des structures rencontrées mais restent encore peu claires pour de nombreuses structures. Les hypothèses principales sont celles de souterrains refuges, culturels, de stockage ou encore d'habitat. Les communications porteront notamment sur la présentation de plusieurs souterrains aménagés présentant différents usages et se concluront par un débat sur le thème de l'utilisation des souterrains. Comme chaque année le congrès de la SFES présentera également l'opportunité de présenter l'ensemble des découvertes relatives au monde souterrain en France et en Europe. Les auteurs souhaitant présenter une communication sur le thème central du congrès ou sur un autre thème sont invités à se manifester auprès des organisateurs.

A programme :

* Deux matinées de conférences. Plusieurs conférences sont déjà au programme :

- Les souterrains du Poitou par J. & L. Triolet
- Interprétation quant à l'usage du souterrain de Luché par Daniel Vivier
- Le souterrain de Fouleresse par Daniel Vivier
- Les souterrains du château de Saint Savino à Tuscania: une ancienne installation des Templiers dans la Tuscia (Viterbo - Latium - Italie) par G. Cappa, A. Felici et E. Cappa
- Etude de quelques souterrains typiques d'Anjou, de Touraine et du Poitou par L. Stevens
-

* Visite de 6 sites souterrains dont de très nombreux souterrains aménagés du Poitou.

N'hésitez pas à vous inscrire en téléchargeant les documents sur le site Internet du congrès : <http://www.chez.com/sfes/cong07/cong2007.html>

Ou en nous écrivant à l'adresse :

Luc Stevens

Avenue Notre Dame de Fatima 13

1082 Bruxelles

E-mail : troglo21@yahoo.fr

--- LIVRES ---

LA GROTTTE DE GARGAS : UN SIECLE DE DECOUVERTES

A l'occasion du Centenaire de la découverte de l'art pariétal dans la grotte de Gargas, avec le soutien de la DRAC Midi- Pyrénées et du Conseil Général des Hautes-Pyrénées, la Communauté de communes du canton de Saint-Laurent de Neste propose, en souscription jusqu'au 30 avril 2007 « La grotte de Gargas : un siècle de découvertes » par Pascal Foucher, Cristina San Juan Foucher & Yoan Rumeau

avec la collaboration de Jean et Élisabeth Barragué, François Bourges, Marc Comelongue, Eric Mauduit, Marylène Patou-Mathis, Carole Vercoutère (Photographies de Jean-François Peiré)

Sommaire :

Préfaces de Josette Durrieu et André Loula, Jean Clottes, Michel Vaginay

Plus d'un siècle de recherches

Y. Rumeau — *Une histoire de Gargas*

P. Foucher et M. Comelongue — *Les chercheurs à Gargas entre 1870 et 1970*

Un patrimoine remarquable et fragile

E. Mauduit — *Gargas ou la caverne revisitée*

F. Bourges — *Les peintures préhistoriques des grottes : les raisons d'une conservation exceptionnelle*

L'art pariétal : les mains, les animaux et les signes

P. Foucher et Y. Rumeau — *Les galeries ornées de Gargas*

C. San Juan-Foucher — *Pigments et colorants*

Le temps des animaux, le temps des Hommes

C. San Juan-Foucher et P. Foucher — *Un site d'habitat au cours des millénaires*

M. Patou-Mathis et C. Vercoutère — *La faune de la Galerie inférieure*

+ 2 encadrés :

L'ours des cavernes : animal emblématique de Gargas

L'archéozoologie

La culture gravettienne en Europe P. Foucher et C. San Juan-Foucher

Bibliographie et Glossaire

Caractéristiques techniques: 112 pages dont 50 de photos, 21X16cm, Quadrichromie

Editeur : Communauté des Communes du Canton de Saint-Laurent-de-Neste

Info : <http://grottesdegargas.free.fr/publication.html>

Extrait de http://www.inrap.fr/site/fr/page.php?id=657&p=&id_annonce=776

DES TROUS... STRUCTURES EN CREUX PRE- ET PROTOHISTORIQUES

Cet ouvrage reprend les Actes du colloque de Dijon et Baume-les-Messieurs 24-26 mars 2006. Il est édité avec la collaboration de l'Inrap, sous la direction de M.-C. Frère-Sautot, éditions Monique Mergoil, 2006

Les outils d'observation et d'interprétation des structures en creux – finalement une des formes les plus fréquentes des aménagements archéologiques – ont considérablement évolué au cours des dernières années.

Ce volume, qui rassemble des études de cas et des réflexions issues de la plupart des cultures de l'Europe et du Bassin méditerranéen pré- et protohistoriques, illustre l'apport d'un regard croisé entre les données ethnographiques (gestion de l'espace, dynamique de conservation des structures...) et les observations archéologiques faites sur le terrain. Du plein au vide, du creux au remplissage, les travaux présentés ne négligent aucune des questions posées par ces « trous », pain quotidien de l'archéologie de terrain.

Que ce soit dans le domaine de l'habitat construit ou des espaces ouverts, nul doute qu'un tel recueil ouvrira des horizons nouveaux à tous ceux qui s'efforcent de passer de l'observation des données archéologiques à l'évocation des modes de vie.

L'ouvrage, qui regroupe 40 articles dus aux meilleurs archéologues des pays concernés (dont un grand nombre porte sur des opérations d'archéologie préventive), est organisé en quatre sections :

- méthodologie ;
- architecture ;
- silos et puits ;
- présentation de sites.

Diffusion

éditions Monique Mergoil
12 rue des Moulins
34530 Montagnac.
Tél. : 04 67 24 14 39.

Contact : emmergoil@aol.com

Information techniques : collection Préhistoires 12, 475 p., nbr. fig. 70 €. ISBN 2 907303 98 8

--- CONFERENCES & COLLOQUES ---

CONFERENCES DE LA SOCIETE MERIDIONALE DE SPELEOLOGIE ET DE PREHISTOIRE

Ce cycle de trois conférences se tiendra à Toulouse les jeudi 22 mars, vendredi 20 avril et jeudi 24 mai 2007.

Programme

- Jeudi 22 mars 2007, par Marie-Roger Seronie-Vivien : Un habitat du Paléolithique ancien : le site de Pradayrolles à Caniac du Causse (Lot).
- Vendredi 20 avril 2007, par Michel Lorblanchet : La grotte ornée de Roucadour à Thémines (Lot).
- Jeudi 24 mai 2007, par Pierre-Yves Demars : La Préhistoire, une histoire de naturalistes.

Adresse et infos :

2 rue Malbec,
31000 Toulouse
Tél. et fax : 05 61 23 45 94.

COLLOQUE AGRICOLA

Ce colloque se tiendra à Annaberg-Buchholz (Allemagne) les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2007

Centré sur Agricola (*De Re Metallica*, 1556) et le travail des non ferreux, le colloque d'Annaberg sur la métallurgie et les techniques minières mécanisées de la Renaissance est une composante du projet européen Agricola subventionné par la communauté de communes Cuenca Minera de Rio Tinto (Espagne), le conseil général du Val-de-Marne (France), les villes de Chemnitz, Annaberg, Glauchau (Allemagne) et par le programme communautaire Culture 2000.

Renseignements : Gabriele Lorenz, Kultumanagerin, Haus des Gastes *Erzhammer*, Buchholzer Str. 2, D-09456 Annaberg-Buchholz, Allemagne.

Tél. : 00 37 33 425 256.

Fax : 00 37 33 425 295.

Contact : agricolakolloquium@agricolaeurope.com

<http://www.agricolaeurope.com>

--- DIVERS ---

Journée nationale de la mine et des mineurs

Une proposition de loi a été introduite à l'Assemblée nationale visant à la création d'une **journée nationale de la mine et des mineurs**. L'exposé des motifs et la proposition de loi sont repris ci-après. .

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le samedi 10 mars 1906 - voilà bientôt cent ans - 1 099 mineurs trouvaient la mort à Courrières dans les 250 kilomètres de galeries forées dans le sous-sol houiller de ce chef lieu de canton du Pas-de-Calais près de Lens.

A cinq heures du matin, 1 800 gueules noires plongeaient dans les entrailles de la terre qui avaient pour noms : Joséphine, Adélaïde ou Eugénie.

Quelques hommes manquaient à l'appel. Ils avaient constaté des signes d'inquiétude chez les chevaux et avaient refusé de descendre. Le délégué mineur avait alerté plusieurs fois sur la présence de poussière de charbon dans les galeries. Plusieurs jours auparavant, un incendie couvait à la cote - 280 et pouvait dégager du gaz hautement inflammable.

Mais, pour la direction de la compagnie, il n'était pas question de stopper, ne serait-ce qu'une journée, l'exploitation de ces filons, qui rapportaient six à sept millions de francs-or aux actionnaires.

A 6 heures 30, les rares hommes, qui se trouvaient sur le carreau de la mine, entendirent une première détonation, assez faible. Elle fut tout de suite suivie d'une série de bruits sourds et la cage du puit 4 jaillit et tua l'ouvrier chaudronnier qui réparait le toit du chevalet.

Un instant plus tard, une poignée d'hommes hagards surgissaient du puit 2, persuadés qu'ils étaient les seuls survivants, tant ils avaient l'impression de revenir de l'enfer.

En un éclair, le feu et les gaz toxiques avaient parcouru une centaine de kilomètres de galeries et tué tous ceux qui s'étaient trouvés sur le passage de ce souffle ardent.

Dans les heures et les jours qui suivirent, les sauveteurs retrouvèrent plus de 600 rescapés. Quatorze autres survivront, dont deux enfants de treize ans, au terme de vingt-et-un jours d'une atroce remontée vers la sortie du puit.

L'effroyable bilan était de 1 099 morts, 562 veuves, 1 133 orphelins et plusieurs centaines d'invalides.

Les mineurs du bassin lensois entraient alors dans une grève de sept semaines, tandis que les gendarmes et la troupe gardaient les installations. Ils arrachèrent quelques concessions sans commune mesure avec l'ampleur du drame.

Le 10 mars 2006, cent ans après, qui se souviendra de ces hommes, de ces familles explorées, de cette épouvantable tragédie ?

Hasard de l'histoire ? Cette année 2006 ne sera pas seulement le centenaire de Courrières. Elle marquera la fin d'une aventure : celle de la mine et des mineurs.

Le pacte charbonnier signé en 1994 prévoyait l'arrêt définitif de l'activité minière en 2005 et la dissolution de Charbonnages de France en 2007.

Le calendrier se sera d'ailleurs accéléré. La dernière mine de fer a disparu en 1997 ; la dernière mine de potasse en Alsace en 2002 ; pour l'exploitation du charbon, Merlebach et Gardanne ont fermé en 2003 ; La Houve à Creutzwald aura clos le cycle en 2004.

Ainsi s'achèvent près de deux siècles d'une activité économique majeure pour la France.

Elle aura été l'élément essentiel de la reconstruction nationale après la seconde guerre mondiale.

Le 17 mai 1946, la loi de nationalisation des exploitations de combustibles minéraux ouvra la voie à la création des Etablissements publics Charbonnages de France (CdF) et des neuf Houillères de Bassin, dont le personnel sera doté d'un statut et d'une protection sociale spécifiques.

Le charbon est alors la grande source énergétique dont le pays a besoin pour effacer les séquelles de la guerre. Il est extrait dans les bassins du Nord - Pas-de-Calais, de Lorraine, des Cévennes, de Blanzky, d'Aquitaine, de Provence, d'Auvergne et du Dauphiné.

Le 2 mars 1945, devant l'assemblée consultative, le Général de Gaulle déclare : « Oui, désormais, c'est le rôle de l'Etat d'assurer lui-même la mise en valeur des grandes sources d'énergie ».

Suivront l'appels aux mineurs du Général de Gaulle à Béthune et de Maurice Thorez à Waziers. De 1946 à 1950, Charbonnages de France connaîtra un formidable essor avec un effectif de 360 000 salariés. Sa production passera de 47,5 millions de tonnes à 51,2 millions de tonnes de charbon. Le mineur sera élevé au rang de premier ouvrier de France.

La courbe s'inversera à partir de 1960 avec un plan gouvernemental d'adaptation, une baisse de la production et des mesures sociales. Entre 1960 et 1973, la production diminuera de moitié, passant de 57 millions de tonnes à 27 millions. Les effectifs fonderont de 60 %, soit environ 138 000 personnes.

En 1974, après le premier choc pétrolier, la chute de la production de charbon marquera un arrêt mais les effectifs continueront à diminuer.

Le premier gouvernement de la gauche en 1981 tentera d'inverser la tendance. Avec plus de 20 millions de tonnes, la production augmentera pour la première fois depuis 1964. Près de 10 000 embauches interviendront entre 1981 et 1983.

Puis en 1990, la dernière exploitation du Nord - Pas-de-Calais sera liquidée pour aboutir au pacte charbonnier de 1994, qui enclenchera le processus d'une cessation à terme de toute l'activité minière.

Aujourd'hui ne demeure que la filiale électrique de Charbonnages de France, la SNET, qui exploite 5 centrales à charbon, qui produisent 26 % de la production d'électricité thermique en France, mais qui est promis à être cédée à un exploitant espagnol privé, Endesa.

Paradoxe ou ironie de l'histoire ? Cette page de l'histoire industrielle et économique se tourne au moment où la flambée des prix du pétrole ravive le débat sur la nécessaire diversité des ressources énergétiques et où des pays misent sur l'exploitation charbonnière.

Mais il ne s'agit pas seulement d'une page d'histoire, quand bien même elle fut glorieuse et mérite d'être connue des générations actuelles et futures.

Elle comporte bien des enseignements.

Elle nous donne à voir ces mineurs, alors fers de lance de la classe ouvrière, conscients de leur rôle et de leurs responsabilités, qui « retroussent leurs manches » et contribuent à relever une France en ruine.

En retour, la société leur reconnaît des droits en proportion des devoirs accomplis et des sacrifices consentis.

Ainsi naîtront le statut du mineur et la protection sociale spécifique à la profession.

Autre leçon : le choix de l'Etat d'être le garant et le moteur de la reconstruction de la France avec la nationalisation des secteurs essentiels de l'activité économique et industrielle nationale.

L'intérêt général prime alors sur l'égoïsme du profit privé et la satisfaction des actionnaires.

Quelle meilleure preuve attestant que l'économie va de pair avec le progrès social et que la garantie des deux relèvent de la volonté politique de l'Etat et de son devoir.

Nous le voyons : à partir du drame de Courrières, il se profile non seulement une page majeure de notre histoire, mais aussi une matière à méditation sur notre présent et notre avenir.

La mine est toujours vivante, bien sûr dans tous les anciens bassins, mais au-delà.

Nous comptons 170 000 retraités de la mine et leurs descendants, dont la personnalité, l'expérience, la conscience se sont forgées à cette aune-là.

Lorsqu'en 1984 s'est ouvert au public le Centre historique minier de Lewarde dans le Douaisis, l'objectif était d'atteindre 50 000 visiteurs par an. Nous en comptons 135 000 aujourd'hui. La mine et les mineurs suscitent l'intérêt.

Pour toutes ces raisons, il vous est proposé de créer une journée annuelle nationale de la mine et des mineurs. Elle se déroulera le 10 mars de chaque année, date anniversaire de la tragédie de Courrières.

Elle sera l'occasion, sous de multiples formes, d'évoquer l'histoire de ces hommes et de leurs familles, fières, valeureuses, au grand esprit de sacrifice et de patriotisme et d'inviter à la réflexion sur leur expérience et sur leur activité, qui aura permis le développement et le rayonnement de la France.

Tel est l'objet de la présente proposition de loi qu'il vous est demandé d'adopter.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

La République française institue une journée nationale de la mine et des mineurs.

Article 2

La journée nationale de la mine et des mineurs est fixée le 10 mars.

Elle donne lieu à des manifestations, sous de multiples formes, à travers tout le pays, afin de faire connaître l'apport de l'activité minière et des mineurs à l'économie nationale.

Un décret déterminera les conditions dans lesquelles les élèves et les enseignants de l'enseignement scolaire participeront aux manifestations organisées à l'occasion de cette journée nationale.

Extrait de <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion2704.asp>

--- SFES ---

Fondée en 1971, la Société Française d'Etude des Souterrains (SFES) est une société savante qui a pour vocation principale l'étude des cavités artificielles creusées par l'homme (souterrains aménagés, carrières, troglodytes, ...). La SFES regroupe des personnes de tous horizons, archéologues amateurs et professionnels, spéléologues, historiens, mythologistes ou simple curieux, réunies par l'intérêt porté à tous les domaines de recherche concernant le monde souterrain. La SFES constitue un espace d'échanges entre tous les spécialistes des souterrains. Pour cela, elle publie une revue trimestrielle Subterranea et organise un congrès annuel.

Pour devenir membre de la Société Française d'Etude des Souterrains envoyez-nous un e-mail chez sfes@chez.com avec votre adresse postale. Vous recevrez un dépliant expliquant plus en détails les buts et activités de notre société ainsi qu'un formulaire d'adhésion.

Prix de la cotisation pour 2007:

35 euros pour une personne

40 euros pour un couple

20 euros pour les étudiants

20 euros pour les personnes en difficulté économique 50 euros pour les sociétés

VISITEZ le site Internet de la SFES :

<http://www.chez.com/sfes>